



COMMUNIQUÉ

Le CAP annonce que son personnel syndiqué a refusé l'entente de principe

Ottawa, le 9 décembre 2023 – Le Centre d'appui et de prévention (CAP) regrette d'annoncer que l'entente de principe présentée au personnel syndiqué et appuyée par l'association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO), ainsi que recommandée par cette dernière à l'ensemble des membres syndiqués du CAP, a été refusée avec un taux de 57%.

Le CAP est actuellement en attente de détails précis sur les raisons de ce refus. Pour l'instant, Le CAP ne dispose pas d'informations concrètes sur les motifs de ce rejet. Le CAP est déçu par cette tournure des événements et, en même temps, un peu perplexe quant aux raisons qui ont conduit à ce résultat.

L'offre présentée contenait des augmentations significatives et était conçue pour répondre à la vaste majorité des revendications et des attentes du personnel syndiqué. Le CAP a travaillé dur pour parvenir à une entente mutuellement bénéfique.

À ce stade, Le CAP s'engage activement à comprendre les raisons de ce refus et à rechercher des solutions pour avancer. Le CAP reste déterminé à parvenir à un accord équitable qui reflète les besoins de son personnel syndiqué tout en préservant la stabilité de son organisation.

Le CAP continuera à travailler en collaboration avec l'AEFO pour trouver une solution qui réponde aux préoccupations de toutes les parties impliquées. Le CAP tiendra la communauté informée des développements futurs dans ce processus de négociation.

Pour toute demande d'information supplémentaire, veuillez contacter :

Hanane Abdelmadjid, Directrice des communications et relations publiques

habelmadjid@centrelecap.ca - 613-789-2240 poste 206

CENTRELECAP CA